



SERVICE CLAUSES INSERTION IVRY-VITRY-CHOISY
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017
Bilan et perspectives



SERCI
Service Clauses Insertion

ÉDITO





La Cellule Clauses Insertion, devenue en 2017 le SERCI : SERVICE CLAUSES INSERTION présente pour cette année un haut niveau d'activité et a développé par ailleurs de nouvelles modalités d'accompagnement.

83 900 heures ont été animées et gérées par notre service au profit de plus de **254 personnes** en difficulté.

Concernant les personnes accompagnées, ce résultat jamais atteint depuis 2008 est encourageant même si le nombre d'heures effectuées, supérieur aux prévisions, a lui légèrement baissé (- 8%) par rapport à l'année dernière. Le phénomène s'explique par la fin prévue de nombreuses opérations et surtout par un mode de calcul différent.

34% de nos publics sont issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV). Le **SERCI**, en tant qu'animateur des clauses ne peut qu'inciter les entreprises à recruter des candidats habitant en QPV même si leurs actions d'insertion sont conformes à leurs obligations.

Par ailleurs, **119 marchés** (contre 158 l'année dernière) sont concernés dans ce bilan, sur les trois villes dont **le SERCI est le service référent**.

Trois nouvelles Zones d'Aménagement Consertées sont depuis cette année impliquées par les clauses d'insertion (en plus des ZAC Plateau à Ivry-sur-Seine et Rouget de l'Isle à Vitry-sur-Seine, toujours en cours) :

- ZAC FONDERIE FINE CHOISY
- ZAC SEINE GARE VITRY
- ZAC GARE ARDOINES VITRY

L'année 2017 a également connu un changement d'organisation important. En effet, le SERCI a acté le départ en retraite de M. ZELLNER, qui a été remplacé par **M. BASILE. Mme LOE-MIE**, forte de sa longue expérience de conseillère à la Mission Locale de Vitry-sur-Seine a été accueillie pour compléter le service.

Nous nous sommes renforcés également en matière de communication par la mise en ligne d'un nouveau site internet interactif : www.serci.fr à destination des demandeurs d'emplois en difficulté, des partenaires du territoire, des entreprises et également des donneurs d'ordres.

Ainsi modernisé et organisé, le SERCI aborde, pour les prochaines années, les importants objectifs de réalisation des clauses sociales à venir dans les nouvelles ZAC des villes d'Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine et Choisy-le-Roi, ainsi que les demandes de coopération des chantiers du Grand Paris Express et bientôt le NPRU (Nouveau Programme de Rénovation Urbaine).

Enfin, nous aurons comme objectif de poursuivre le travail avec les nombreux opérateurs publics et privés dont les programmes de construction et de réhabilitation sont toujours denses sur notre territoire.

Nous vous souhaitons une bonne lecture...



Le président, Mourad Tagzout,
et l'équipe du Service Clauses Insertion

254
personnes
accompagnées
en 2017

A photograph of a construction worker in profile, wearing a green hard hat and safety glasses. The worker is wearing a plaid shirt and a high-visibility orange safety vest with reflective yellow-green stripes. They are leaning over a metal railing or structure. The background is a blurred blue wall. The top half of the image has a green overlay with the word 'SOMMAIRE' in white text.

SOMMAIRE

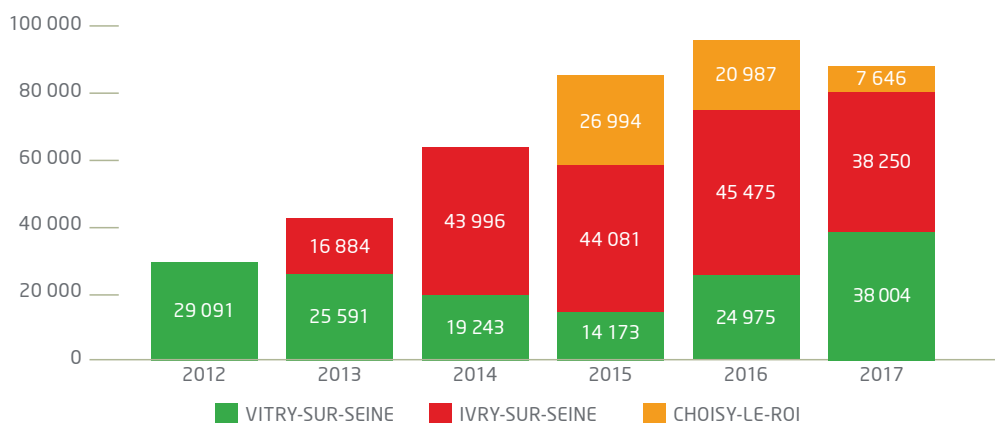


SOMMAIRE

I. Synthèse des heures effectuées depuis 2008	
Bilan chiffré	Page 7
II. Données essentielles de l'activité sur IVRY, VITRY et CHOISY en 2017	
Nature des opérations « clausées »	Page 9
III. Description détaillée du profil des participants	Page 11
IV. Mise en oeuvre des clauses sociales sur le territoire en 2017	
La nature des contrats	Page 15
Un partenariat institutionnel et associatif stable et engagé	Page 16
Situation en sortie de parcours d'insertion en 2017	Page 16
Les entreprises et le SERVICE CLAUSES INSERTION	Page 17
V. Perspectives	
L'activité en 2018	Page 19

I. SYNTHÈSE DES HEURES EFFECTUÉES DEPUIS 2008



**NOMBRE D'HEURES RÉALISÉES DEPUIS 2012**NOMBRE TOTAL D'HEURES
RÉALISÉES EN 2017**83 900 H**NOMBRE TOTAL D'HEURES
RÉALISÉES DEPUIS 2012**395 392 H****BILAN CHIFFRÉ 2008-2017**

	NB D'HEURES D'INSERTION RÉALISÉES	NB TOTAL DE BÉNÉFICIAIRES	NB DE NOUVEAUX BÉNÉFICIAIRES	DURÉE MOYENNE DES CONTRATS / PARTICIPANTS (EN SEMAINES)
2008	3 335	15	15	6
2009	11 391	30	26	11
2010	20 998	42	37	10
2011	38 754	72	49	15
2012	29 091	47	27	17
2013	42 475	101	62	11
2014	63 239	126	80	14
2015	85 248	175	140	14
2016	91 437	211	117	12
2017	83 900	184	148	16
TOTAL	469 868	1 003	701	MOYENNE 13

46 ETP
EN 2017

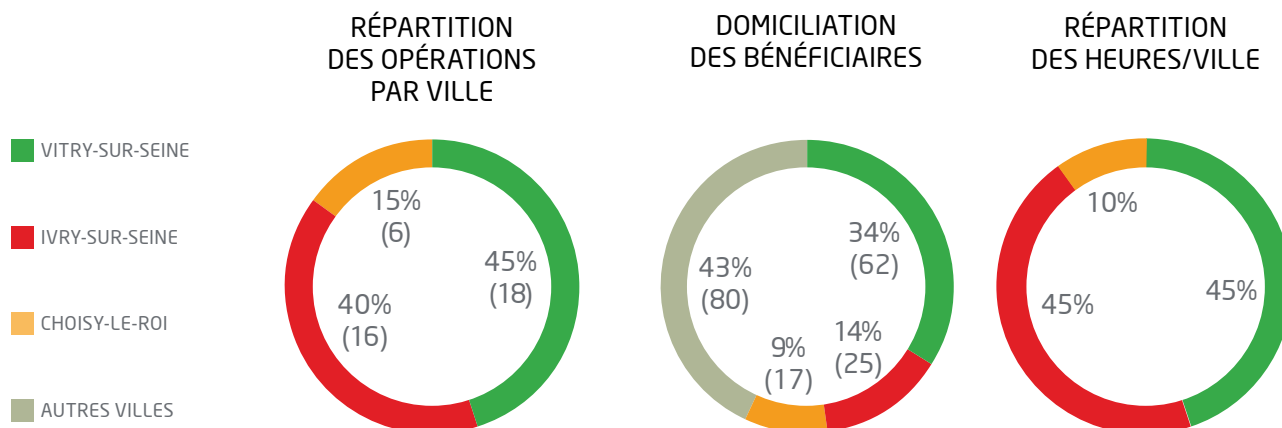
Pour l'année 2017, ce sont ainsi 46 ETP (équivalent temps plein), qui ont été mis en oeuvre et validés par le SERVICE CLAUSES INSERTION.

II. DONNÉES ESSENTIELLES DE L'ACTIVITÉ





NATURE DES OPÉRATIONS CLAUSÉES



18 opérations à Vitry-sur-Seine - 16 à Ivry-sur-Seine - 6 à Choisy-le-Roi

38 250 heures ont été effectuées à Ivry-sur-Seine (45%), contre 38 004 à Vitry-sur-Seine (45%) et 7 646 à Choisy-le-Roi (10%). On notera une baisse significative d'activité à Choisy-le-Roi, due à de nombreux chantiers achevés en 2016.

Les chantiers sur la ZAC Plateau à Ivry-sur-Seine, ZAC Fonderie Fine à Choisy-le-Roi et les ZAC Rouget de l'Isle et Ardoines à Vitry-sur-Seine ont été les opérations qui ont généré le plus grand nombre d'heures d'insertion à animer.

Sur le territoire de l'EPT 12 Grand-Orly Seine Bièvre, seuls les résultats sur ces 3 villes correspondant à notre secteur d'intervention sont ici indiqués.

Le nombre d'heures effectuées en 2017 a diminué de 8,2 % (-7 537 heures), à cause des 24 chantiers terminés qui ne compensent pas les nouvelles opérations mais aussi à cause d'un changement de calcul.

En effet, les entreprises nous communiquent souvent un reliquat d'heures d'insertion assez tardivement dans l'année suivante. Or, avant, le bilan était effectué au 2ème trimestre, contrairement à cette année où le bilan est effectué en février : nous avons donc un nombre d'heures à l'instant T qui ne correspond pas forcément au nombre total final. Le chiffre définitif est connu en général vers le mois de juin de l'année suivante. Ce qui nous amène à estimer le nombre réel d'heures effectuées en 2017 équivalent à celui de 2016. A cette occasion, nous avons pu donc consolider notre positionnement.

Comme dans le rapport précédent (mais de peu) Ivry-sur-Seine reste encore le premier territoire pour l'activité du SERVICE CLAUSES INSERTION.



III. DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROFIL DES PARTICIPANTS





III. DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROFIL DES PARTICIPANTS

PROFIL TYPE DES BÉNÉFICIAIRES

Il est demandeur d'emploi, **âgé en moyenne de 35 ans** et principalement masculin. Ce public est souvent de faible niveau scolaire et précarisé. Il aborde les emplois proposés dans le cadre des clauses d'insertion soit **par défaut** soit avec **l'envie de s'investir** pleinement dans les métiers du BTP. Il est habitant sur notre territoire pour les deux tiers.

Il est domicilié à 34% à Vitry-sur-Seine, 14% à Ivry-sur-Seine, 9% à Choisy-le-Roi et à 43% dans d'autres villes. Outre les raisons indiquées dans l'Edito, ce dernier pourcentage s'explique

aussi par la mutualisation des heures et des parcours sur le territoire val-de-marnais.

Il est dirigé majoritairement par les ETTI¹ locales, Pôle-Emploi, les missions locales ou les PLIE.

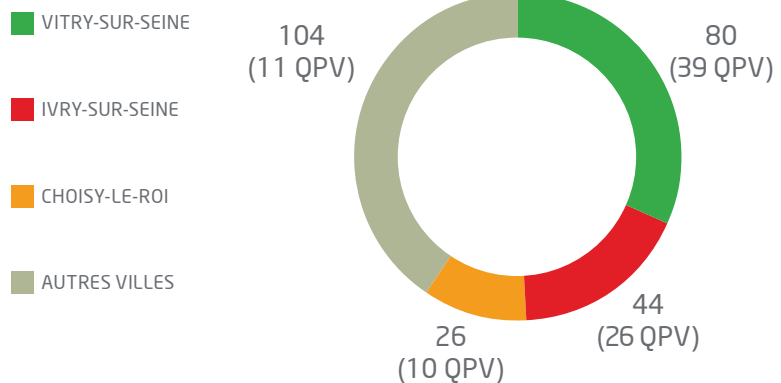


Le SERVICE CLAUSES INSERTION travaille aussi en lien permanent avec les référents des bénéficiaires afin de leur permettre d'améliorer leur qualification et leur autonomie (Caces, permis de conduire, fondamentaux scolaires, perfectionnement en français, logement...).

ÂGE MOYEN
35 ANS



86 personnes issues des QPV d'Ivry-Vitry-Choisy

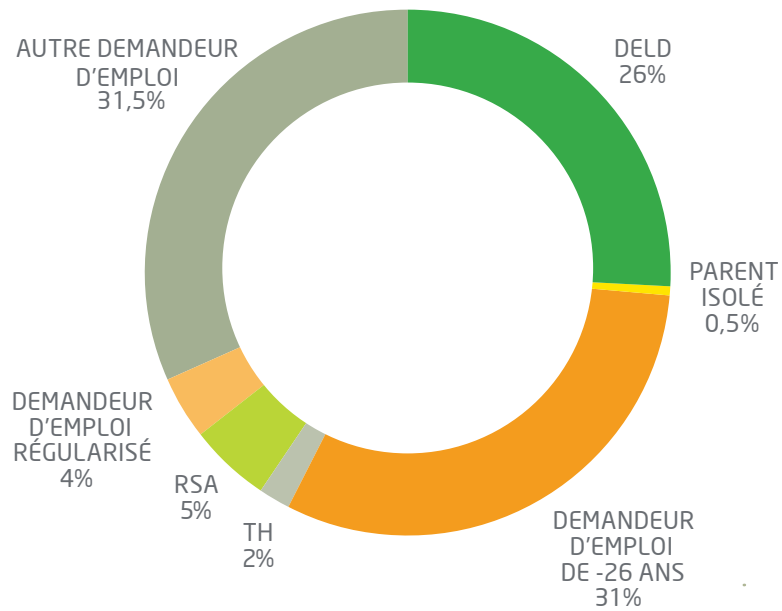


Il est important de souligner que les candidats non retenus pour un parcours d'insertion via notre Service sont, après entretien, systématiquement orientés ou réorientés vers des référents sociaux professionnels adaptés à leur demande et leur situation ou vers nos partenaires emploi. Ils seront donc maintenant comptabilisés dans nos statistiques.

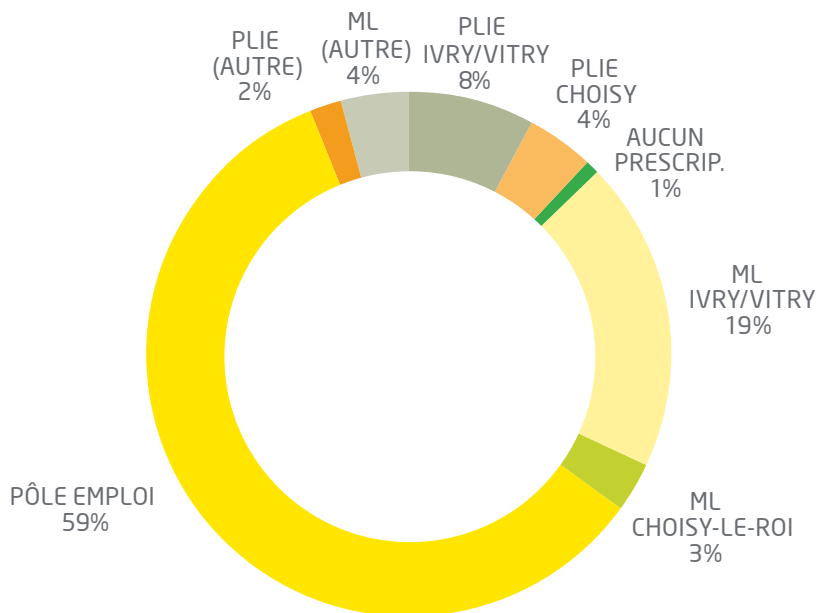
¹ETTI : Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion



SITUATION DES PARTICIPANTS AVANT EMPLOI



NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR PRESCRIPTEURS

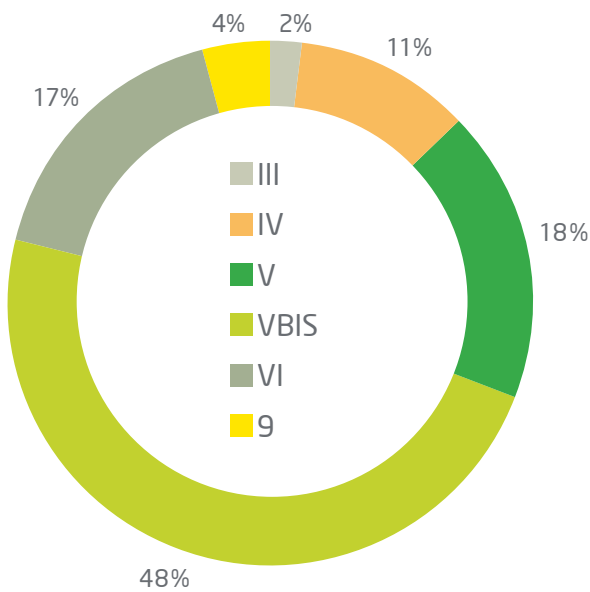




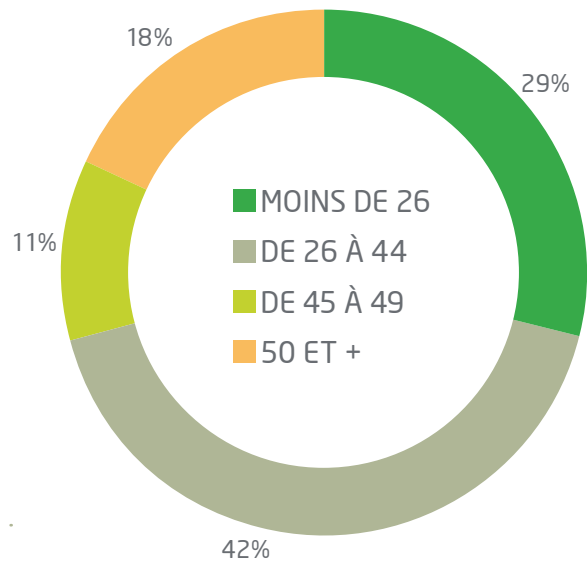
DONNÉES STATISTIQUES GLOBALES

sur 184 personnes au 31 décembre 2017

NIVEAU DE FORMATION



RÉPARTITION PAR ÂGE



IV. MISE EN ŒUVRE DES CLAUSES SOCIALES



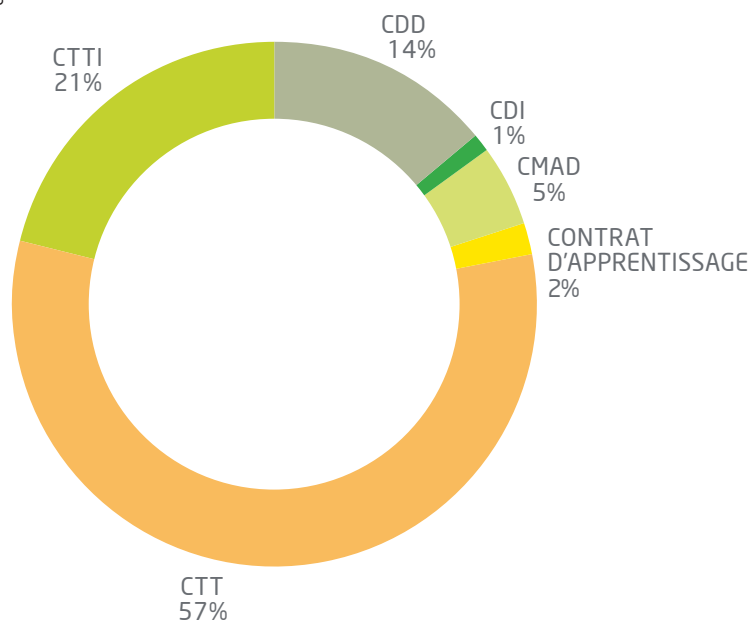


LA NATURE DES CONTRATS

La majorité des contrats signés sont des contrats intérim classiques (57%), suivi par les contrats d'Intérim d'Insertion (21%). 2 CDI ont été signés (7 en 2016).

Le nombre de contrats issus des SIAE¹ est en augmentation. En effet, les SIAE de notre territoire se sont organisées pour faire face à l'ensemble de la demande.

À ce jour nous sommes notamment en relation avec 3 entreprises de travail temporaire d'insertion et 2 Associations Intermédiaires (AI) : HUMANDO (Paris 14), JANUS IDF (Créteil), PRO EMPLOI INTERIM (Orly), et pour les AI, PEP'S Service (Créteil) ainsi que Fresnes Service (Choisy).
(Hors SIAE choisies par des entreprises en direct pour la signature d'un contrat en général de façon unique)

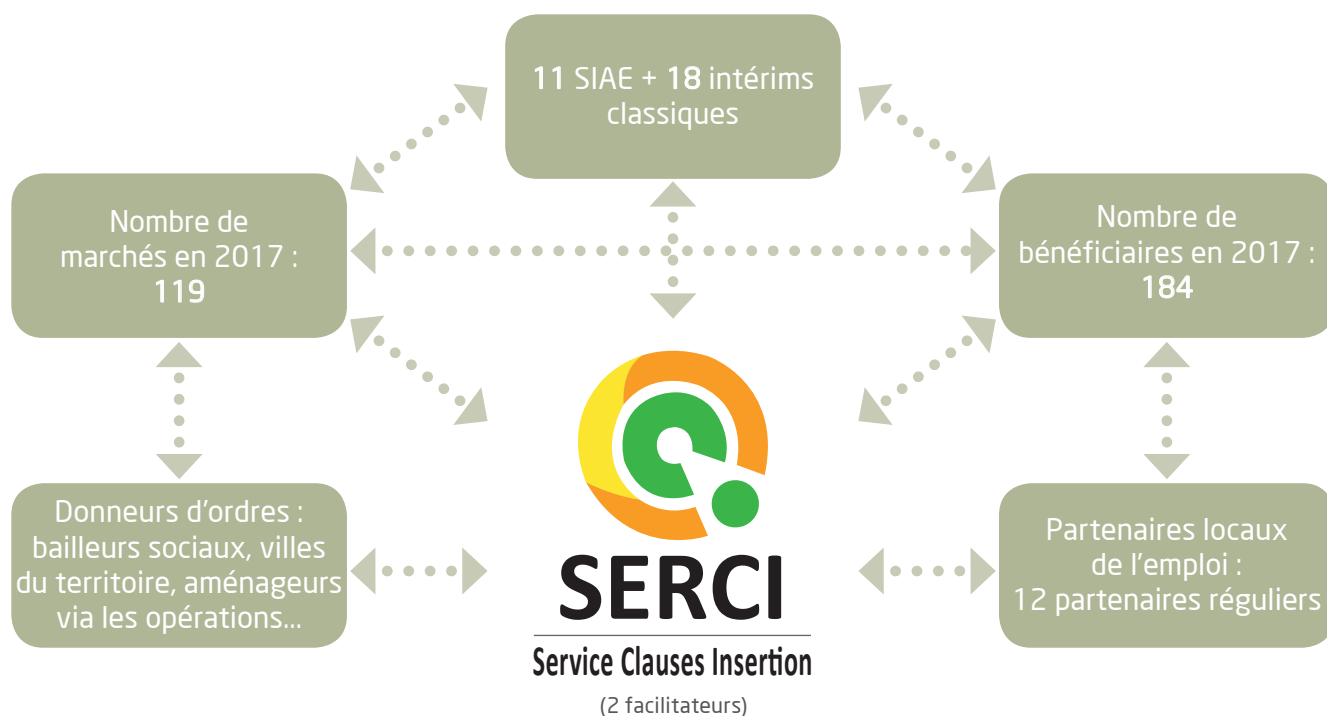


Tant que nos exigences d'accompagnement rapproché et de communication permanente avec les participants seront respectées, nous continuerons à travailler au plus près avec ces entreprises de travail temporaire classiques.

Pourvoyeur, entre autres, d'éventuelles formations, y compris des contrats de professionnalisation, ce **partenariat est appelé à se développer** dans le plus grand intérêt de nos participants.

TYPE DE CONTRAT	NB CONTRATS CONCERNÉS	NB HEURES RÉALISÉES
CUI	1	304
CONTRAT PROFESSIONNALISATION	4	4 650
CDD	30	15 356
CDI	2	1 961
CMAD (CONTRAT DE MISE À DISPOSITION)	13	5 586
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	2	543
CONTRAT TRAVAIL TEMPORAIRE	137	39 120
CONTRAT TRAVAIL TEMPORAIRE INSERTION	52	16 380
TOTAL	241	83 900

¹SIAE : Structure d'Insertion par l'Activité Économique



UN PARTENARIAT INSTITUTIONNEL ET ASSOCIATIF STABLE ET ENGAGÉ.

Depuis 2008, le SERVICE CLAUSES INSERTION travaille avec un **partenariat institutionnel stable** :

- ⊕ Les missions locales d'Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine et Choisy-le-Roi, Pôle Emploi ainsi que les PLIE restent le socle essentiel pour pourvoir au repérage et à la validation des candidats. Nous pouvons souligner depuis 3 ans, **l'accélération de notre partenariat avec le pôle social et hébergement (Alteralia)**. Cette structure s'occupe de l'insertion professionnelle notamment de personnes issues de la population Roms Île-de-France.
- ⊕ Concernant d'autres problèmes sociaux ou de santé de nos participants, nous sommes ponctuellement en relation avec les **Espaces des Solidarités**, les **Portes du Midi**, les **Maisons de Quartier** et le **CCAS à Vitry-sur-Seine**.

SITUATION EN SORTIE DE PARCOURS D'INSERTION EN 2017.

Nous pouvons souligner malgré la fin de l'ANRU une **sortie positive de 44 personnes** et le parcours en formation BTP de 4 autres.

SORTIE DU DISPOSITIF	NB DE SORTIES	%
SORTIES POSITIVES SUR EMPLOI	44	44
SORTIE CDD + 3 MOIS	12	12
SORTIE CDI	6	6
AUTONOMIE SUFFISANTE (INTÉRIM RÉGULIER)	26	26
AUTRES SORTIES POSITIVES	14	14
DÉPART EN FORMATION	4	4
ACCOMPAGNEMENT SIAE	10	10
SORTIES SANS SOLUTION	42	42
ABANDON OU ATTITUDE INADAPTÉE	22	22
RÉORIENTATION VERS LE PRESCRIPTEUR	20	20
TOTAL SORTIES 2017	100	100



LES ENTREPRISES ET LE SERVICE CLAUSES INSERTION.

En 2017, le SERVICE CLAUSES INSERTION a contractualisé des heures d'insertion avec **180 entreprises**.

Nous distinguons 2 types d'entreprises :

- Les entreprises directement attributaires des marchés qui sont en général des grandes entreprises (**Bouygues, Vinci, Eiffage, Colas** etc...) et les entreprises sous-traitantes pour beaucoup sur le second œuvre (Plomberie, Electricité, Peinture, Etanchéité, Coffrage etc...).

L'ensemble des entreprises gère des clauses d'insertion dans leur marché depuis maintenant **10 ans**. Ces sociétés sont en majorité convaincues de l'utilité de cette obligation. **Elles se sont organisées** soit en interne pour les grandes entreprises soit par le biais de partenaires extérieurs (ETTI, ETT, SIAE etc...) pour les entreprises sous-traitantes.

Par conséquent le rôle du SERVICE CLAUSES INSERTION a évolué.

Auparavant le **SERCI** devait surtout communiquer sur l'objectif et l'utilité des clauses d'insertion, accompagner les entreprises et enfin contrôler la réalisation de leurs engagements.

Désormais le SERCI doit vérifier la démarche de l'entreprise, contrôler son exécution et valider les actions d'insertion mises en œuvre afin que leurs obligations soient pleinement réalisées dans le **respect des attentes** des donneurs d'ordres et des élus locaux territoriaux.

Systématiquement l'entreprise doit fournir au SERCI les actions d'insertions envisagées, l'informer si des perspectives de pérennisation du contrat peuvent être envisagées à terme. En contrepartie, elle reçoit des visites de **contrôle**, un suivi des **parcours d'insertion**, une aide technique et un **bilan de l'action**.

En amont, quand le SERCI est sollicité par les maîtres d'ouvrage lors de l'écriture des articles concernant l'insertion dans les marchés de travaux, il partage son expérience de terrain et participe ainsi à l'enrichissement des pratiques.

Enfin la **confiance instaurée par le SERVICE CLAUSES INSERTION** auprès des entreprises et des maîtres d'ouvrage lui permet de répondre aux nombreuses questions posées tout au long du déroulement du chantier. Ce rôle d'intermédiaire reconnu par tous (entreprises générales, sous-traitants, partenaires, maîtres d'ouvrage etc...) permet d'apporter toutes les solutions envisageables lors de difficultés de mise en œuvre rencontrées dans le cadre des engagements de chacun.

Après 10 années d'activité et d'expérience, le SERVICE CLAUSES INSERTION continuera à **optimiser qualitativement** les parcours d'insertion des bénéficiaires, dans le respect de leur considération, leur besoin et leur responsabilisation.





V. PERSPECTIVES

L'ACTIVITÉ EN 2018

De nombreux programmes ont été achevés en 2017 et les nouveaux ne seront vecteurs d'heures d'insertion qu'à partir de la fin de l'année 2018.

Les nouvelles opérations au sein des ZAC FONDERIE FINE à CHOISY-LE-ROI, ZAC SEINE GARE et GARE ARDOINES à VITRY-SUR-SEINE ainsi que la ZAC PLATEAUX à IVRY-SUR-SEINE vont engendrer **des milliers d'heures d'insertion sur les 5 prochaines années**, garantissant au Service Clauses Insertion une activité soutenue au moins pendant cette période.

Par conséquent, pendant cette année de transition, nous estimons **entre 50 000 et 75 000 minimum le nombre d'heures** à réaliser au regard des perspectives des services marchés de notre territoire.

Le SERVICE CLAUSES INSERTION mettra l'accent sur les trois piliers essentiels de notre activité, à savoir :

- **Une meilleure visibilité du SERCI auprès de nos partenaires** notamment des SIAE à travers une communication appuyée ;
- **Un soutien volontaire** auprès de tous les donneurs d'ordres dans la rédaction des clauses afin que les engagements en terme d'heures d'insertion puissent être animés dans les meilleures conditions ;
- **Un accueil, un accompagnement et un suivi personnalisé** de toutes les personnes en difficulté qui nous sont orientées jusqu'à l'obtention d'une autonomie professionnelle durable.

Ainsi le SERCI doit toujours assurer son efficacité face à un environnement hors ANRU propice à de nouvelles pratiques. Il a comme ambition de demeurer une référence performante et rigoureuse sur son territoire auprès de tous les acteurs concernés. Ainsi le SERVICE CLAUSES INSERTION peut faire face aux nombreux défis qui l'attendent dans les années à venir.

L'année 2018 sera considérée comme une année de transition



L'équipe du Service Clauses Insertion

➤ SERCI : 39 avenue Henri Barbusse
94400 Vitry-sur-Seine
Tél. 01 70 13 94 03

www.serci.fr



SERCI
Service Clauses Insertion